



Compte-rendu synthétique
du Conseil de l'école doctorale Matisse
du 08 juillet 2016

Les participants (présents ou excusés) Floriant Méhats, Jean-Marc Jézéquel (excusé, représenté par Éric Marchand), Éric Pottier (excusé, représenté par Bernard Jouga), Lotfi Senhadji (excusé, représenté par Mireille Garreau) | Jean-Marie Bonnin (excusé), Dominique Dehay (excusé), Hervé Folliot, Michel Hurfin, François Husson (excusé), Bernard Jouga, Jean-François Carpentier, Valentin Patilea, Karine Beauchard (excusée) | Amar Kachenoura (excusé) | Ide Flore Kenmogne (excusée), Alexis Martin, Mounir Nasr Allah (excusé), Coralie Renault (excusée), Ophélie Rouby | Cristina Gomila (excusée), Jean-Jacques Hennin (excusé), Patrick Potier, Guy Richard (excusé) | Sylvain Barré (excusé), Pierre Cointe (excusé), Catherine Marque (excusée), Anne Philippe (excusée) | César Viho, Jean-Marie Lion | Eric Marchand

Ordre du jour

- 1/ Recrutements 2016 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)
- 2/ Le programme de formation 2016-2017
- 3/ Direction adjointe de l'ED Matisse à partir du 1er septembre 2016
- 4/ Rapport du HCERES sur le projet de l'ED MathSTIC
- 5/ Conséquences des changements dans la réglementation nationale relative au doctorat
- 6/ Informations et questions diverses

1/ Recrutements 2016 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)

Le conseil de l'école doctorale prend connaissance des propositions de classement pour chaque concours. Après cette présentation le conseil approuve les propositions de recrutement.

Concours EST (5 contrats MESR pour EST (y compris le 1/2 contrat politique scientifique de Rennes 1 pour le projet de R. Sauleau, (Delta 2016 0,09 (malus pour 2017))

Jury EST : Jean-François Hélar (INSA de Rennes), Maryline Hélar (INSA de Rennes), Bernard Jouga (Supélec), Tayeb Mohammed-Brahim (Rennes 1), Luce Morin (INSA de Rennes), **Éric Pottier (Rennes 1, président)**, Ronan Sauleau (Rennes 1), Bernard Uguen (Rennes 1)

1/2 contrat politique scientifique de Rennes 1

Romain CANE (direction : Ronan SAULEAU et Mehdi ALOUINI)

1/2 Contrat doctoral (*Le co-financement s'inscrit dans le cadre du réseau INSA/UTT-UL, thèse en cotutelle avec l'Université Libanaise*)

Ahmad SHOKAIR (direction : Jean-François HELARD et Oussama BAZZI)

4 Contrats doctoraux 100%

Liste principale

- 1) Antoine DENIS (direction : David RONDEAU et Xavier CASTEL)
- 2) Julien DENIZE (direction : Eric POTTIER et Laurence HUBERT-MOY (Rennes 2))
- 3) Yehya NASSER (direction : Maryline HELARD et Jean-Christophe PREVOTET)
- 4) Fatima GARCIA CASTRO (direction : France LE BIHAN)

Liste complémentaire

- 1) Saadou ALMOKDAD (direction : Ghaïs EL ZEIN et Sawsan SADEK (Univ. Libanaise))

Concours ISA (10,5 contrats MESR pour ISA (y compris les 1/2 contrats politique scientifique de Rennes 1 pour les projet de T. Corpetti et de C. Kervrann), Delta 2016 0,06 (malus pour 2017))

Jury ISA : Jean-Louis Pazat (INSA de Rennes), Jean-Marie Bonnin (Telecom Bretagne), Olivier Sentieys (Inria), Benoit Caillaud (Inria), Frédéric Bimbot (CNRS), Bertrand Couasnon (Insa), Olivier Ridoux (Rennes 1), Bruno Arnaldi, (INSA), **Jean-Marc Jézéquel (Rennes 1, président)**

9 Contrats doctoraux 100%

Liste principale

- 1) Lucas BOURNEUF / Dyliss (direction : Jacques Nicolas)
- Sébastien FRANCOIS / Genscale (direction : Rumen Andonov)
- Corentin VALLEE / Visages (direction : Christian Barillot et Pierre Maurel)
- 4) Arif AHMED / Myriads (direction : Guillaume Pierre)
- Kwon-Young CHOI / Intuidoc (direction : Bertrand Couasnon)
- Mikail DEMIRDELEN / Linkmedia (direction : Guillaume Gravier et Pascale Sebillot)
- Adrien LUXEY / ASAP (direction : Yérom-David Bromberg)
- 8) Mael GUEGUEN / Cairn/Lacodam (direction : Olivier Sentieys et Alexandre Termier)
- 9) Axel LOPEZ / Lagadic (direction : Julien Pettre et François Chaumette)

Liste complémentaire

- 10) Mohamed-Houssen-Eddine HACHMAOUI / Lacodam/Ascola (direction : Alexandre Termier)
- 11) Andrea MARQUES / Granit (direction : Olivier Berder)
- 12) Baptiste LAMBIN / EMSEC (direction : Pierre-Alain Fouque)
- 13) Guéréguin Der Sylvestre SIDIBE / Cidre (direction : Gilles Guette)

1/2 Contrat doctoral en cours d'attribution

Les deux 1/2 contrats politique scientifique de Rennes 1 en cours d'attribution

Concours MAM (5,5 contrats MESR pour MAM (y compris le contrat politique scientifique de Rennes 1 pour le projet de B. Bekka), Delta 2016 -0,32 (bonus pour 2017))

Jury MAM : Christophe Dupont (Rennes 1), Olivier Ley (INSA de Rennes), Frank Loray (CNRS), **Florian Méhats (Rennes 1, président)**, Valérie Monbet (Rennes 1), Bruno Pelletier (Rennes 2), Julien Sebag (Rennes 1), Nicoletta Tchou (Rennes 1), San Vu-Ngoc (Rennes 1)

1 contrat politique scientifique de Rennes 1

Camille Francini (direction : B. Bekka)

4,5 Contrats doctoraux

Liste principale

- 1) Simon André (direction : V. Guirardel *0.5 Matisse (avec 0.5 ARED acquis))
- 2) Zoïs Moitier (direction : M. Dauge, S. Balac et F. Mahé)
- 3) Marie Morvan (direction : V. Monbet, M. Giacofci, O. Sire (UBS))
- 4) Dang Khoa Nguyen (direction : M. Haddou, J. Omer)
- 5) Duc Tho Nguyen (direction : S. Vu Ngoc et N. Raymond)

Liste complémentaire (liste corrigée le 15/07 par le jury MAM suite à deux désistements)

- 1) Adjaratou Arame Diaw (direction : F. Loray)
- 2) Oksana Chernova (direction : B. Delyon, F. Lavancier (Nantes))

Concours TSI (1,5 contrats MESR pour TSI, Delta 2016 0,16 (malus pour 2017))

Jury TSI : **Guy Carrault (Rennes 1, président)**, Fabrice Wendling (Inserm), Pascal Haigron (Rennes 1), Mireille Garreau (Rennes 1) et Hervé Saint-Jalmes (Rennes 1)

1 Contrat doctoral (direction : Johanne Bezy-Wendling et Yann Rolland)

Liste principale

- 1) Sahadatou Touré

Liste Complémentaire

- 1) Médéric Vindret
- 2) Mohamed Taher Fdhila

1 Demi contrat doctoral (direction : Alfredo Hernandez et Virginie Le Rolle)

(Le cofinancement est assuré par le projet européen DigiNewB (50%))

Liste principale

- 1) Gustavo Guerrero

Liste complémentaire

- 1) Mohamed Mohamedou

2/ Le programme de formation 2016-2017

Le conseil de direction de Matisse réuni le 30 mai a proposé de reconduire les actions 2015-2016. Le conseil de l'école doctorale suit cette proposition.

Programme prévisionnel 2016-2017

Ce programme est qualifié en projetant que le budget 2016-2017 de l'école doctorale sera comparable à celui de 2015-2016 :

- 46 heures de cours dont 15h de compléments Matisse-IRMAR, 12h de compléments Matisse-IRISA-INRIA, 9h de compléments en didactique pour l'enseignement supérieur en maths et STIC, 6h de compléments en conception de documents scientifiques en LaTeX
- JNRDM, Journées IRISA/INRIA, LTSI, IETR, Journées Louis Antoine, Associations Doctorants (Addi, Nicomaque...), Doctoriales, cours du Cirefe...
- Mobilités

3/ Direction adjointe de l'ED Matisse à partir du 1er septembre 2016

Le conseil des membres de l'UBL a retenu la candidature de César Viho à la direction de l'ED MathSTIC. C'est désormais César Viho qui a en charge la mise en route de la future école doctorale.

Mireille Garreau est candidate à la direction adjointe de l'ED Matisse à compter du 1^{er} septembre 2016 pour succéder à César Viho qui devient à cette date directeur de l'école doctorale. Elle accepte aussi de se porter candidate à la direction adjointe du site de Rennes de la future ED MathSTIC. Eric Pottier accepterait de venir en soutien de Mireille Garreau dans ses missions de directrice adjointe.

Le conseil approuve à l'unanimité ces candidatures. L'école doctorale va donc proposer à l'établissement porteur de l'ED Matisse de procéder à la nomination officielle de Mireille Garreau comme directrice adjointe de l'école doctorale.

Pour la direction adjointe du site rennais de l'ED MathSTIC, la candidature de Mireille Garreau et le soutien du conseil de l'école doctorale Matisse seront portés à la connaissance du président de l'UBL, la nomination revenant au conseil des membres de l'UBL.

4/ Rapport du HCERES sur le projet de l'ED MathSTIC

Le conseil qui a été informé le 23 juin du rapport du HCERES sur le projet de l'ED MathSTIC échange sur les conclusions des experts et prend connaissance de la proposition de réponse que César Viho a transmis à la présidence de l'UBL en tant que porteur du projet.

5/ Conséquences des changements dans la réglementation nationale relative au doctorat

La formation doctorale va connaître à partir du 1^{er} septembre 2016 deux grandes évolutions réglementaires.

La première est la conséquence de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat et abrogeant l'arrêté formation doctorale de 2006. Ce nouveau texte entraîne des changements. Les plus marquants concernent probablement la composition et le fonctionnement des jurys (directeur de thèse qui ne participe pas à la décision, jury équilibré en genre, 4 à 8 membres, disparition des mentions), le suivi de la thèse (convention de formation associée à la charte du doctorat, comité de suivi individuel du doctorant qui aura un rôle de médiation et d'évaluation de l'opportunité de poursuivre une thèse, portfolio qui est une liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, mise à jour par le doctorant), la durée de la thèse qui

est quantifiée, la reconnaissance de la possibilité de faire une thèse à temps partiel, la mise en place de la césure.

La seconde est une réforme annoncée du contrat doctoral. Le décret qui définit cette évolution devrait être publié très prochainement ainsi que l'arrêté fixant la rémunération des futurs doctorants contractuels. Les éléments les plus marquants de cette annonce ministérielle concernent les missions d'enseignement et l'augmentation du contrat de base. Le contrat de base serait plus rémunéré mais les missions d'enseignement seraient transformées et s'apparenteraient à des vacances. Elles seraient donc rémunérées au tarif des vacances. Ces missions « nouveau régime » seraient modulables, de 0 à 64 heures d'enseignement dans une année, avec une rémunération proportionnelle au volume horaire.

L'Université de Rennes 1 prépare un toilettage des documents qu'elle utilise dans le cadre de la formation doctorale pour être en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016 et le futur décret. Les nouvelles versions des documents pourront être partagés au sein de l'école doctorale.

6/ Informations et questions diverses

Le conseil de l'école doctorale est informé que des textes de cadrage des nouvelles ED sont en préparation (conventions d'accréditation, d'association, règlements intérieurs, charte des thèses...). Ce sont des textes qui devront être approuvés par les établissements partenaires des onze futures écoles doctorales de l'UBL. La présidence de l'UBL échange avec les directions des ED futures et actuelles sur les documents en préparation. Après cette phase préparatoire, la présidence de l'UBL consultera les établissements.

Prochaine réunion du conseil de l'école doctorale : le 18 novembre, 14h15-16h15, salle du conseil, rdc du bâtiment 22-23 (la tour hébergeant l'IRMAR et le LTSI)